



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN CLIMAT : OÙ SONT LES TRANSPORTS ?

Les transports, premier secteur d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) contribuant au réchauffement climatique, sont traités de façon marginale dans le plan climat du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire présenté par le Ministre M. Hulot, **le 6 juillet dernier.**

Pourtant, tous les signaux sont au rouge : Augmentation des émissions de GES depuis deux ans due aux trafics routiers en progression au détriment du ferroviaire (marchandises et voyageurs) en baisse, tout comme le fluvial.

Nous sommes à contre-courant des objectifs du Grenelle de l'Environnement qui, pourtant, déclarait « le Fret ferroviaire, fluvial et le cabotage maritime d'intérêt général », mais aussi de l'accord de Paris, ce que n'a pas manqué de dire la CGT au Ministre lors de la tenue du Conseil National de la Transition Ecologique du 10 Juillet 2017.

On mesure bien qu'en abordant la question des transports, nous touchons au noyau dur du Capitalisme Mondial.

Déjà dans la loi sur la transition énergétique, les transports étaient inexistantes, tout comme le maritime et l'aérien dans l'Accord de Paris (COP 21).

Il y a urgence à sortir de cette concurrence mortifère dans les transports, source d'un terrible dumping social, car face aux enjeux auxquels nous sommes confrontés et considérant que nous avons besoins de tous les modes de transports, il faut travailler la complémentarité dans un concept multimodal à partir des besoins au service de l'intérêt général posant la place du service public.

Le véritable problème auquel ne s'attaque pas le Ministre, c'est la diminution de la circulation routière alors que la saturation des réseaux est un phénomène qui prend de l'ampleur, particulièrement autour des grandes métropoles avec un étalement urbain qui ne cesse de croître auquel contribue les lois NOTRe et MAPTAM, à l'opposé, là aussi, des objectifs de la COP 21, avec pour conséquence de créer de nouveaux besoins de transports voyageurs et marchandises.

La CGT, dans une démarche de rassemblement, va contribuer à ce que les « Assises de la Mobilité » que veut organiser le gouvernement au second semestre, abordent les sujets de fond permettant de répondre de façon durable au réchauffement climatique et de santé publique en plaçant au centre des débats les questions sociales, environnementales, d'aménagement des territoires et de réindustrialisation pour une véritable « économie circulaire » et un renouveau du service public.

Montreuil, le 19 juillet 2017

Contact de presse : D. LAUNAY
06.82.11.12.48